



ŒUVRE DE SECOURS
AUX ENFANTS



TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise, un levier pour
les plus vulnérables

POURQUOI FLÉCHER VOTRE TAXE À L'OSE ?

L'OSE accompagne chaque année plus de 40 000 personnes vulnérables au travers de 38 établissements. Deux d'entre eux sont habilités à recevoir le solde de votre taxe d'apprentissage. En les choisissant, vous ne remplissez pas une case fiscale — **vous donnez du sens à l'imposition** de votre entreprise en choisissant librement d'affecter une partie de cette impôt à une mission d'intérêt général portée par l'OSE.



Des adultes que le marché du travail ordinaire ne peut accueillir trouvent un espace pour exercer un métier et développer leurs compétences.

Ce que vous rendez possible :

- Un droit au travail pour ceux qui en étaient exclus
- Des formations adaptées, des outils à la hauteur des besoins
- Un accompagnement humain et professionnel, pas seulement des activités

Le Centre Raphaël accueille jusqu'à 64 enfants et adolescents polyhandicapés de 6 à 20 ans.

Ce que vous rendez possible :

- Des outils pédagogiques pensés pour chaque enfant
- Des familles qui reprennent souffle grâce à un accompagnement de qualité et une offre de répit le week-end et pendant les vacances
- Une équipe pluridisciplinaire qui place le pédagogique et le soin au même niveau.



LA TAXE D'APPRENTISSAGE DE QUOI S'AGIT-IL ?

La taxe d'apprentissage est une contribution annuelle versée par les entreprises, calculée sur la masse salariale. **Elle vise à favoriser l'égal accès à l'apprentissage** et à contribuer au financement des formations technologiques et professionnelles initiales.

Part principale

0,59 %

Finance l'apprentissage. Versée mensuellement via la DSN auprès de l'Urssaf (CTP 992). Non affectable par l'entreprise.

Le solde – votre choix

0,09 %

Finance les formations initiales technologiques et professionnelles. Vous désignez librement les établissements bénéficiaires via SOLTéA.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt pour lequel le législateur laisse aux entreprises une totale liberté d'attribution. **Flécher votre solde vers l'OSE ne représente aucun coût supplémentaire** : c'est simplement un choix sur la destination d'un montant déjà dû.

Vous pouvez flécher jusqu'à 30 % du montant de votre solde vers un même organisme habilité via la plateforme SOLTéA



SOLTéA — Plateforme nationale gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'État. Depuis 2023, c'est l'unique canal pour désigner vos établissements bénéficiaires.
Accès avec vos identifiants Net-Entreprises.

LA TEMPORALITÉ DU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Entre le 05 et le 15 mai 2026

Paiement du solde de la taxe d'apprentissage 2025 à l'URSSAF

Entre le 26 mai et le 21 octobre 2026

Choix de l'affectation sur SOLTéA avec vos identifiants Net-entreprises

COMMENT PROCÉDER - EN TROIS ÉTAPES

1 DÉCLAREZ ET VERSEZ VIA VOTRE DSN

Déclarez mensuellement la part principale (0,59 %) dans votre déclaration sociale nominative (DSN) auprès de l'Urssaf via le CTP 992. Le solde (0,09 %) est déclaré annuellement sur la DSN d'avril N+1 via le CTP 995.

2 CONNECTEZ-VOUS À SOLTÉA

Accédez à la plateforme nationale avec vos identifiants Net-Entreprises. Aucune inscription préalable n'est nécessaire si vous disposez déjà d'un compte.

 employeurs.soltea.education.gouv.fr

3 FLÉCHEZ LE SOLDE A L'OSE

Dans le moteur de recherche SOLTéA, saisissez le nom ou le numéro SIRET de l'établissement OSE OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS.

Le solde sera fléché entre les deux établissements.

ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	SIRET
OSE OEUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS	117 rue du Faubourg de Temple 75010 Paris	77568133100176
ESAT JULES ET MARCELLE LEVY	5, rue Charles-Baudelaire 75012 Paris	77568133100176
EEAP CENTRE RAPHAEL	4-6, rue Morand 75011 Paris	77568133100176

UNE QUESTION ? NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE



Tali Trèves – Responsable Dons & Legs

Email : t.trèves@ose-france.org et dons@ose-france.org

Téléphone : 01 71 39 70 27